

LA GRANDE CHARTE D'UNE VIE DE FRATERNITE¹

Les dernières années de la vie de François furent des années difficiles, à cause notamment des tensions de plus en plus fortes qui commençaient à se manifester à l'intérieur de sa famille religieuse. Les Admonitions nous ont conservé la trace des discours tenus par François à ses frères au cours de ces dernières années. Ces textes nous permettent de saisir combien la vie de fraternité et les risques auxquels elle est exposée lui tenaient à cœur.

Rendre à Dieu ce qui est à lui.

Les admonitions témoignent que la première grande exhortation de François est une invitation à accueillir le don de la foi (Adm I), car celui qui sait voir et croire, regardera les hommes et les choses avec les yeux de la foi, saura discerner le bien et le mal et saura reconnaître le véritable ennemi contre lequel il faut se battre : le péché, qui pousse l'homme à la désobéissance, à l'appropriation indue des dons de Dieu et qui réduit le corps en esclavage. Car, « celui qui s'approprie sa volonté et qui s'exalte du bien que le Seigneur dit et opère en lui » (Adm II 3 : Sf I, 283)² suit les traces d'Adam qui a mangé le fruit interdit. Pareillement, tous ceux qui tentent d'utiliser la science - (y compris les religieux qui mésusent de la science sacrée) – en se l'appropriant à leur fin, sont morts de la lettre, tandis qu' « ils sont vivifiés par l'esprit de la divine Écriture, ceux qui n'attribuent pas à leur corps toute lettre qu'ils savent et désirent savoir, mais qui, par la parole et par l'exemple, la rendent au très haut Seigneur Dieu à qui est tout bien » (Adm VII 4 : Sf I 288) ; car il est bienheureux

¹ F. ACCROCCA, *La magna charta di una vita di fraternit. Francesco attraverso i suoi scritti : le ammonizioni*. L'articolo è stato pubblicato su « Ardori Serafici » (Sett.-Ott. 2009). Cet article a été repris et publié in *Voce Serafica della Sardegna* (N 7* Luglio 2010), 16-18. Traduction française de Fr. André Ménard.

² Nous citons les admonitions dans la traduction offerte dans les Sources Franciscaines, **François d'Assise, Ecrits, Vies, témoignages, édition du VIIIème centenaire**, Cerf/éf, Paris 2010. Sf I renvoie au premier tome, Sf II au second.

le serviteur « qui rend tous ses bien au Seigneur Dieu » (Adm XVIII 2 : Sf I 292). Le vrai serviteur de Dieu possède un critère infaillible pour savoir s'il a en lui l'Esprit de Dieu. « Quand le Seigneur opérerait par lui quelque bien, sa chair ne s'en exalterait pas, elle qui est toujours contraire à tout bien, mais il se tiendrait plutôt pour plus vil à ses propres yeux et s'estimerait plus petit que tous les autres hommes » (Adm XII 2.3 : Sf I 290). Alors il peut être sûr que ce qui le met en mouvement c'est « cette lumière bienheureuse » sans laquelle « en l'homme ne se trouve aucune force qui ne soit sans faute » (Séquence de Pentecôte). Pareillement, il peut se considérer comme guidé par l'Esprit qui vient d'en haut lorsqu'il « ne s'exalte pas davantage du bien que le Seigneur dit et opère par lui que de celui qu'il dit et opère par un autre » (Adm XVII 1 : Sf I 291), « car autant vaut l'homme devant Dieu, autant il vaut et pas plus » (Adm XIX 2 : Sf I 292).

Voilà le premier grand combat auquel François appelait les siens : celui qui le poussait à aller plus au fond, parce qu'est très insidieuse et omniprésente la tentation de s'attribuer à soi-même ce qui vient de Dieu et de considérer comme son œuvre à soi, ce qui est don de la Grâce de Dieu. « Si le Seigneur ne construit la maison » - dit le psaume (127,1) – « c'est en vain que travaillent les bâtisseurs » : mais qu'il est difficile de « rendre à Dieu ce qui vient de Dieu » ! (Mt 22 ,21). Il est plus facile de s'emplir de soi-même et de se vider de Dieu, en faisant montre d'attitudes saintes, mais en restant fermement attaché à sa propre personne et à ses prérogatives ! François reconnaissait rapidement ces individus-là et en démasquait sans complaisance les conduites hypocrites : « Nombreux sont ceux qui, s'adonnant aux prières et aux offices, font subir à leurs corps beaucoup d'abstinences et d'afflictions ; mais pour une seule parole qui leur semble être une injustice envers leurs corps ou pour quelque chose qui leur est enlevé, les voilà immédiatement scandalisés et perturbés. Ceux-là ne sont pas pauvres en esprit » (Adm XIV : Sf I 290).

Les maux provenant d'une surestimation de soi

C'est justement l'absence d'un tel discernement qui pousse l'homme à s'appropriier le bien d'autrui, le rend malhonnête et incapable de repérer son véritable ennemi, c'est-à-dire son propre corps (Adm X : Sf I 289). Il ne se rend pas compte qu'il ne peut se glorifier de rien, « car il est un démon qui a su des choses célestes et à présent en sait sur les choses terrestres plus que tous les hommes » (Adm V 6 : Sf I 286), alors qu'il est justement vrai que l'homme continue à crucifier le Seigneur quand il se délecte dans les vices et les péchés (Adm V 6 : Sf I 286). Il cherchera donc à montrer aux autres « les biens que le Seigneur lui montre » non par en actes mais « en paroles » « sous prétexte d'une rétribution » (Adm XXI 2 : Sf I 293), de sorte que ni lui, ni les autres ne portent de fruit, à la différence du religieux qui se comporte de manière diamétralement opposée, « car le Très-Haut lui-même manifesterà ses œuvres à ceux auxquels il lui plaira » (Adm XXVIII 2 : Sf I 296).

Quand un religieux se trouve pris au piège d'une telle surestimation de lui-même, il cherchera inévitablement à se faire l'arbitre de sa manière d'agir et il lui sera toujours plus difficile d'obéir à une volonté qui ne serait pas la sienne : « Il y a

en effet, beaucoup de religieux qui, sous prétexte de voir des choses meilleures que celles que leur prescrivent leurs prélats, regardent en arrière et retournent au vomissement de leur volonté propre » (Adm III 10 : Sf I 285).

Le jugement porté sur ceux-ci est particulièrement dur et sans la moindre nuance : « ce sont des homicides et, à cause de leurs mauvais exemples, ils font perdre beaucoup d'âmes » (Adm III 11 : Sf I 285). Surgissent aussi d'une telle disposition fondamentale des attentes et prétentions excessives à l'égard des autres. Pourtant « il pêche, l'homme qui veut recevoir davantage de son prochain qu'il ne veut donner de soi au Seigneur Dieu » (Adm XVII 2 : Sf I 291). C'est pourtant à l'instant où quelqu'un est contrarié que se révèle sa vraie nature. En effet, « que vienne le temps où ceux qui devraient lui donner satisfaction lui font le contraire, alors, autant il a de patience et d'humilité, autant en a-t-il et pas plus » (Adm XIII 2 : Sf I 290).

La grande charte d'une vie de fraternité

C'est ainsi que François invitait les frères à engager un profond combat contre eux-mêmes afin d'adhérer sans réserve au Seigneur Dieu et de lui remettre leur propre vie. Sa proposition est une proposition de foi qui ne connaît pas de fléchissements et se maintient dans le temps avec une extraordinaire cohésion. Mais puisque ceux qui avaient choisi d'être à la suite de François et à son exemple des Frères Mineurs, devaient vivre ensemble une telle proposition, les Admonitions insistaient aussi sur les aspects de la vie fraternelle ; Kajetan Esser les a définies « La grande charte de la vie de fraternité », « un miroir de perfection pour le franciscain ». Le combat que chacun réussit à engager contre soi-même inclut aussi nécessairement une participation différente à la vie fraternelle, parce que l'homme qui se ferme à Dieu, en se réfugiant en son propre ego, se ferme également à ses frères. Ces admonitions qui ont été écrites en des années particulièrement difficiles, nous aident aussi à percevoir les tensions qui étaient en train de se manifester progressivement dans une famille religieuse qui, d'année en année, s'agrandissait désormais de manière prodigieuse.

La Règle de 1221 invitait les ministres et prédicateurs à remettre leur propre office sans aucune résistance lorsque cela leur était demandé. La recommandation revient avec insistance dans les Admonitions (Adm IV 3 et XIX 3 : Sf I 285, 292), ce qui témoigne sans équivoque d'un malaise croissant. François se trouvait non seulement contraint de stigmatiser la désobéissance (Adm III : Sf I 284-285) et de mettre ses frères en garde contre le péché d'envie en rappelant que celui qui se laisse vaincre par celle-ci « relève du péché de blasphème, car il envie le Très-Haut lui-même qui dit et fait tout bien » (Adm VIII 3 : Sf I 288). La correction était acceptée avec de moins en moins de patience et de résignation (Adm XXII et XXIII : Sf I 293-294). Les Admonitions XXIV et XXV qui invitent les frères à une véritable dilection à l'égard de leurs propres compagnons, nous permettent de comprendre que l'insistance sur cet aspect semble motivé justement par le fait que la dilection réciproque, vécue de manière héroïque par les premiers frères, n'était plus désormais quelque chose sur quoi on pouvait compter.

Mais il y avait encore un autre motif d'orgueil - qui grandissait jusqu'à faire peur et cela de manière plus insidieuse, - contre lequel il était nécessaire de se battre

de toutes ses forces : c'était l'orgueil qui naissait de la conscience d'avoir, avec la vocation franciscaine, choisi la meilleure part ; un orgueil qui portait à oublier les engagements indissolublement liés à ce choix et qui poussait au contraire à en tirer de possibles avantages. Si la règle de 1223 invitait à ne pas mépriser ceux qui revêtent des vêtements raffinés et colorés, usent d'aliments et de boissons délicats (2 Rgl II 17 : Sf I 261), l'admonition VI se révèle à ce sujet encore plus éloquente. Après avoir rappelé le sacrifice des brebis qui avaient suivi le Seigneur sur le chemin de la croix et avaient pour cela reçu, de lui, la vie éternelle comme récompense, François poursuivait : « Dès lors, c'est grande honte pour nous, serviteurs de Dieu : les saints ont agi et nous, en récitant et en prêchant leurs œuvres, nous voulons en recevoir honneurs et gloire » (Adm VI 3 : Sf I 287). Jourdain de Giano rapporte que cet enseignement fut motivé par l'annonce du martyre des premiers frères au Maroc, en janvier 1220, et à cause de la légende qu'on avait ensuite écrite à ce sujet. L'auteur témoigne de ceci : « Quand on rapporta le martyre, la vie et la légende desdits frères au bienheureux François, il entendit qu'on y faisait son éloge et vit que les frères tiraient gloire de la passion des autres ; comme il avait le plus grand mépris pour lui-même et qu'il dédaignait les louanges et la gloire, il repoussa la Légende et interdit de la lire en disant : « Que chacun soit glorifié par sa propre passion et non par celle des autres » (JG 8 : Sf. II 2041).

Rendre à Dieu ce qui lui appartient, sans se surévaluer soi-même, pour savoir vivre en harmonie avec les autres. Les Admonitions nous présentent ainsi un projet de vie exigeant et rigoureux, mais qui justement à cause de cela libère. Un projet que François propose non seulement à ses frères mais à tous ceux qui veulent suivre les traces du Christ.

Don Felice Accrocca